



Claude GOUDRON

propose

Sauver notre industrie pour sauver la France

Un état des lieux sans concessions

**Un programme de réformes
incontournables pour 2022**

A3G Éditions

SAUVER NOTRE INDUSTRIE POUR SAUVER LA FRANCE



Claude GOUDRON, septembre 2021.

Contact cgoudron3g@gmail.com

INTRODUCTION

La part de l'industrie manufacturière dans le PIB de notre pays a régulièrement diminué pour ne représenter aujourd'hui que 10 % du PIB contre 23 % il y a 20 ans.

Longtemps nous l'avons délaissée pour nous focaliser sur les services, en oubliant que l'industrie en est le principal client.

Le résultat était prévisible : la France est distancée par nos voisins et la pandémie du Covid 19 en est le révélateur.

Alors que l'Allemagne a pu soutenir ses entreprises, en aides et prêts garantis, à hauteur de 1000 Mds € tout en maîtrisant son endettement, passé de 60 à 75 % du PIB, nous, avec un soutien de seulement 410 Mds €, sommes passés de 98 à 120 %.

Soixante-sept ans, c'est le temps qu'il nous faudra, d'après les experts d'Euler Hermès, pour rembourser la partie « Covid » de la dette... Seulement sept ans pour l'Allemagne !

Une balance des paiements déficitaire en 2019 de 112 Mds € en France et bénéficiaire de 293 Mds € soit un delta de 405 Mds € dû principalement à la perte de notre industrie.

L'industrie est donc bien le nerf de la guerre économique !

Je tiens à remercier *Contrepoints* pour la diffusion d'une grande partie de mes articles concernant les freins à l'entreprise et les remèdes à y apporter. newsletter@contrepoints.org

POURQUOI ?

Nos entreprises, principalement industrielles, souffrent d'un environnement fiscal et normatif beaucoup trop contraignant qui nous oblige à concourir, dans un monde hyper concurrentiel, lestés d'un « sac à dos », autant dire mission impossible.

Notre « modèle social que tout le monde nous envie » mais que personne n'adopte car beaucoup trop coûteux et peu efficace est à l'origine de cette « descente aux enfers » que nous constatons et qui ne s'arrêtera que lorsque nos gouvernants auront le courage d'affronter la réalité.

Travailler, durant toute une vie, 30 % de moins que nos voisins ne nous permet pas d'être compétitifs, à moins d'accepter un niveau de vie 30 % inférieur et de renoncer à une grande partie de ces droits dits « acquis » d'un autre âge et à la probité contestable.

Une entreprise industrielle, qui mettra souvent plusieurs années avant d'être rentable, paye trois fois plus de taxes qu'une entreprise commerciale qui souvent l'est dès la première année.

C'est une question de survie de notre économie donc de notre pays.

Les mesures proposées sont d'autant plus sévères qu'elles ont été systématiquement reportées par des gouvernants qui n'ont pas fait leur travail.

LES FREINS A L'ENTREPRISE

(Ensemble d'articles parus dans *Contrepoints*)

Afin de redevenir compétitif, notre pays doit faire une véritable « révolution » entrepreneuriale, elle doit supprimer tous les freins accumulés au fil des gouvernements, dont voici les principaux :

1 : Impôts et taxes

Pourrait-on demander à un sportif de haut niveau de ramener une médaille aux Jeux Olympiques en courant avec un « sac à dos » de 50 kg, la réponse est évidemment NON !

C'est pourtant ce que demandent nos gouvernants successifs aux entreprises françaises qui n'en peuvent plus de voir leurs efforts se fracasser sur le mur des prélèvements obligatoires.

Prélèvements obligatoires

Noyer le poisson en médiatisant « toutes les baisses d'impôts accordées aux entreprises », c'est pour moi une communication malhonnête. En effet, elles partent d'un tel niveau et sont souvent accompagnées de hausses ou de créations d'autres prélèvements. Un exemple flagrant : la suppression de la taxe professionnelle en 2010, remplacée par la CET et la CVAE !

Le seul et unique indice incontestable, c'est le niveau de prélèvements obligatoires !

Et pour celui-ci notre pays détient le record absolu, avec 47,4 % du PIB en 2019 selon EUROSAT – c'est le record de la zone Euro – suivi de la Belgique à 46 %, mais c'est par rapport à l'Allemagne que l'écart est le plus flagrant avec seulement 42 %.

Cet écart est encore plus important si l'on compare la répartition des cotisations salariales et patronales : respectivement 4,4 % et 10,2 % pour notre pays contre 9,5 % et 6,6 % pour nos voisins.

Notre sac à dos est donc lesté de 135 Mds €

Une fiscalité délirante !

L'IFRAP a recensé 360 taxes et impôts en France (230 pour les entreprises), parmi lesquels certains coûtent plus cher à faire rentrer que ce qu'ils rapportent.

La collecte de ces impôts coûte en France 5,2 Mds €¹. En 2015 Bercy employait 140 000 personnes là où l'Allemagne en comptait 54 000 (données IREF) pour une population 20 % supérieure. Même si l'effectif en France est passé à 104 000, nous sommes encore largement en sur-effectif !

La survie de nos entreprises impose une remise à plat totale de la fiscalité en France : est-ce normal que l'État ponctionne l'entreprise pour le financement des allocations familiales ?

Des cadeaux aux entreprises

Toujours ce débat stérile en France des « cadeaux faits aux patrons », suivis bien entendu chaque fois par des demandes de compensations qui, malheureusement, se terminent souvent par une pression supplémentaire pour nos entreprises qui n'en peuvent plus.

Conscient de ces handicaps pour l'entreprise, notre ministre des Finances nous annonce des « mesures fortes » comme la baisse annuelle de 10 Mds € des « impôts les plus idiots dits de production ». En effet, ils sont cinq fois plus importants qu'en Allemagne (75 Mds € contre 14)

¹ *latribune.fr*

mais voilà, en passant de 5 fois plus à... 4,5 fois plus, ce n'est pas comme ça qu'on fera revenir les industriels en France.

Un ciblage contre-productif

Notre gouvernement pousse les entreprises à privilégier la fabrication de produits « hauts de gamme ». Pour cela il faudrait naturellement privilégier l'embauche de cadres et personnels très qualifiés, sous réserve que l'on en trouve. Il faut savoir qu'un cadre, charges comprises, coûte 30 % de plus qu'en Allemagne.

On s'est bien rapprochés de nos concurrents en ce qui concerne les charges sociales pour les bas salaires mais c'est au détriment des hauts salaires où ces charges sont deux fois plus élevées qu'en Allemagne pour un salaire de 4000 € et même trois fois plus pour celui de 8000 € !

Un frein à l'investissement

Le résultat de cette surimposition est que nos entreprises, et c'est unanimement reconnu, ne disposent pas de fonds propres suffisants, donc ne peuvent pas investir dans les technologies d'avenir indispensables pour améliorer leur compétitivité – sauf à s'hyper endetter, ce qui les fragilise.

Ne leur restent alors que trois solutions : pour celles qui le peuvent, se développer à l'étranger, pour d'autres se faire racheter et, pour une majorité, déposer le bilan.

Conclusions

Vous l'aurez donc bien compris, il faut que nos entreprises se déchargent de ces « sacs à dos » et que l'on fasse de suite les réformes nécessaires pour nous rendre compétitifs, passer d'une charge de 50 kg à 40 ne suffit pas, même à 20 kg nous ne ramènerons pas de médaille c'est de suite à 0 kg, sinon toute réforme est vouée à l'échec !

C'est une réforme qui aurait dû être faite il y a vingt ans, ça nous aurait évité une perte de 50 % de notre industrie. Réfléchissez bien : diviser par deux les charges pour doubler le nombre d'entreprises, ce sont des rentrées fiscales identiques pour l'État... et beaucoup de chômage en moins.



2 : Code du travail

Tout d'abord une petite anecdote : c'était en 2007, Nicolas venait d'être élu et une de ses premières mesures a été : « Nous allons "dé-poussiérer le Code du travail" ».

J'ai bien entendu applaudi à cette annonce et j'ai patiemment attendu le passage à l'acte, c'est donc en 2008 que ce Code du travail « dé-poussiéré » est arrivé, une experte du droit du travail est venue nous le présenter.

Je lui ai posé une question préalable, si elle voulait bien y répondre : « Pouvez-vous aller à la dernière page et nous donner le numéro de celle-ci ? » Réponse : 3200... la version avant dépoussiérage ne faisait, elle, que 2800 pages – sans commentaire !

Une exception française

Le Code du travail en Suisse est inférieur à 200 pages, au Danemark il n'y en a pas et une récente étude européenne confirme que c'est justement dans ce pays que les employés se sentent le plus en sécurité, principalement dû à la « flexisécurité » mise en place depuis vingt ans.

Notre Code pénal, qui gère l'ensemble des conflits en France, possède 3041 pages, celui du travail c'est 3800 pages uniquement pour les conflits en entreprise privée. Rien que pour le passage de 39 h à 35 h ce ne sont pas moins de 400 pages qui ont été rajoutées dans ce code... Une histoire de fous !

Un même code qui s'applique de la TPE au CAC 40

À part quelques obligations au passage des seuils (moins de 10, 11, 20, 25, 50, 150, 200, 300, 500, 1000 et 2200), le code du travail s'applique à tout salarié... sauf aux fonctionnaires !

Nul n'étant censé ignorer la loi, le petit artisan perd un temps fou dans ce maquis réglementaire et se trouve en permanence et sans le savoir dans l'illégalité.

Un exemple de stupidité du Code du travail : au début des années 2000, création du « document unique » pour la sécurité en entreprise, un chef d'entreprise ne peut pas être contre. Le problème c'est que ce document se rajoute aux... 72 registres qu'une PMI, à partir de 10 salariés, se doit par décret de tenir à jour et mettre à la disposition de l'inspection du travail.

Devançant l'incrédulité des représentants de l'État invités par notre député Michel Zumkeller pour le projet « CIEL » du ministre Renaud Dutreil, j'avais au préalable demandé à mon responsable qualité d'en faire la liste avec numéro, date du décret et décret d'application. La réaction du représentant de l'État, après l'avoir découvert, m'a répondu : « Mais on n'a pas pu faire ça »... Mais si, ils l'ont fait, et en ont même rajouté depuis !

Un seuil mortifère à 50 salariés

Une des plus stupides obligations du Code du travail est le passage de 49 à 50 salariés. Le passage de ce seuil déclenche une liste de contraintes aussi impressionnante que décourageante.

En plus de contraintes que chacun peut découvrir sur un site internet (la liste est trop longue pour les citer ici), il y a le plus démotivant : le surcoût de 4 % sur la masse salariale.

Une conséquence de cette stupidité est qu'en France on compte 1600 entreprises à 49 salariés et seulement 600 à 50 salariés, donc 1000

entreprises bloquent leur développement pour ne pas passer ce cap !
(source Insee)

Des textes d'un autre âge que l'on ne peut supprimer

Il existe dans notre Code du travail certaines aberrations qui ont la vie dure :

- On peut citer le cas des boulangers qui ont obligation de fermer leur magasin un jour par semaine alors que le pain peut être vendu sept jours sur sept dans un magasin d'alimentation.
- Aucune boisson alcoolisée autre que le vin, la bière, le cidre et le poiré n'est autorisée sur le lieu de travail, à boire « sans modération » car aucune limite n'est imposée.
- Les mineurs n'ont plus le droit de monter sur un escabeau... Mais ils peuvent faire de l'alpinisme.
- Les salariés qui travaillent pendant leurs congés peuvent être poursuivis... C'est tellement mieux de « travailler au noir ».
- Des locaux dédiés à l'allaitement toujours obligatoire pour les entreprises de plus de 100 salariés... Mais ils n'ont pas le droit de venir avec un bébé.

Les 12 000 articles du Code du travail, qu'aucun patron n'est censé ignorer, ne doivent pas manquer d'autres contradictions !

Code du travail et prud'hommes

Les deux sont extrêmement liés, et là encore c'est une exception française : l'URSSAF dispose de sa propre juridiction, le Code du travail aussi, en l'occurrence le tribunal des prud'hommes.

On aime bien en France complexifier les choses jusqu'à ce qu'elles deviennent des « monstres administratifs » d'une lourdeur qui n'a aucun équivalent dans le monde judiciaire des pays évolués.

Le tribunal des prud'hommes se nourrit des complexités de notre Code du travail. Un chef d'entreprise qui n'a pas encore eu affaire à lui ne peut pas comprendre sa « nuisance » et dans le cas contraire il prie pour ne pas y retourner, quitte à faire des concessions que les syndicats maîtrisent bien.

La seule et première fois où j'ai été « mis aux prud'hommes », j'ai été roulé dans la farine : pour un motif non contestable, j'ai voulu, dans la lettre de licenciement, ne pas trop charger ce salarié afin qu'il ne soit pas handicapé pour retrouver un autre emploi... ça m'a coûté à l'époque 40 000 F.

Dans les rares cas de licenciements suivants, l'accompagnateur du salarié cherchait systématiquement à me faire dire que j'allais le licencier. C'est un piège grossier mais que peu de chefs de petites entreprises connaissent, car si je disais oui j'avais perdu le procès quel que soit le motif du licenciement car aux prud'hommes on juge majoritairement sur la forme et, la loi m'obligeant à un délai de réflexion de quarante-huit heures, j'aurais perdu d'avance. J'en étais venu à lire bêtement un texte pré imprimé et à ne surtout pas en dévier.

En conclusion

Il faut supprimer le Code du travail dans sa version actuelle et le revoir en partant d'une feuille blanche et en limiter le nombre de pages à 200. Le reste est à mettre dans le Code pénal qui est fait pour ça.

Il faut supprimer cette exception française que sont les prud'hommes, qui datent de Napoléon, et utiliser la voie judiciaire classique. Tout le monde y serait gagnant et ça libérerait des finances que l'on pourrait transférer à notre justice qui en manque cruellement.



3 : L'URSSAF

La France va mal, et ce n'est pas uniquement de la faute du Covid19, elle traîne depuis plus de vingt ans maintenant un système d'une lourdeur et d'une inefficacité qui se confirme tous les jours et, en temps de crise comme nous la vivons aujourd'hui, ça s'amplifie.

Son déclin industriel, après avoir perdu la moitié de sa part dans le PIB, s'accélère d'une façon alarmante et c'est la raison principale de notre déclin mondial dans de nombreux domaines.

Sur une dizaine de freins que j'ai, de par mon expérience de terrain, dénombrés je veux vous parler en priorité de celui qui, dans ma vie d'entrepreneur, m'a le plus « effrayé » : je veux parler de **notre « amie » l'URSSAF.**

L'URSSAF, un État dans l'État.

L'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales ne devrait être qu'un simple assureur comme c'est le cas dans d'autres pays, et rejoindre donc la sphère privée.

On pourrait donc rêver d'un rapport client/fournisseur que l'on pourrait choisir et le quitter s'il ne nous satisfait pas, ce n'est malheureusement pas le cas.

Même si cet organisme est géré paritaire, c'est le gouvernement qui en décide des règles, et les partenaires sociaux sont aux ordres. Sa gestion peut donc être assimilée à du fonctionnarisme car il s'agit d'une délégation de service public.

Mais en plus de ce quasi-statut de fonctionnaire, l'URSSAF a su se dissocier du reste de la fonction publique. En effet, il faut savoir qu'elle possède une autonomie financière deux fois plus élevée que l'État lui-même, ce qui ne l'empêche pas de l'appeler à la rescousse parce qu'elle n'arrive pas à boucler son budget (caisse d'amortissement de la dette

sociale CADESS qui atteint 100 Mds € en 2019 et va exploser après la crise).

L'URSSAF possède également son propre système judiciaire avec le TASS (tribunal administratif de la Sécurité Sociale) qui est souvent juge et partie, y compris pour la cour d'appel qui lui est spécifique et dépend également des URSSAF.

Une autre anomalie, la CMA (commission de recours amiable) que l'on doit, en cas de litige, obligatoirement interpeller mais dans laquelle on ne peut pas venir défendre son dossier (contrairement à son équivalent des impôts).

Une exception française dénoncée par Bruxelles

Il y a quelques années, Bruxelles avait « sommé » la France, en toute logique, d'ouvrir son assurance maladie à la concurrence.

La France a, en 2008, fait un pressing pour qu'elle ne soit pas considérée comme devant obéir au droit européen de la concurrence et a, malheureusement pour nous, eu gain de cause.

Une gestion catastrophique

Hormis les travers de la gestion d'une administration « à la française » que l'on a pu constater également avec celle qui a échoué dans le domaine hospitalier, les URSSAF montrent une désinvolture coupable dans la lutte contre les fraudes !

Celles-ci dépasseraient les **50 Mds € par année** selon le magistrat Charles Prats chargé de la coordination de la lutte contre les fraudes à la Sécurité Sociale qui a saisi le Procureur national financier, lequel a **classé sans suite** un rapport qui dénonçait :

- Le fait qu'il existe en France, 73,7 millions (voire 75 pour une autre source) de personnes assurées à L'Urssaf alors que le pays compte 66 millions d'habitants !

- Sont encore indemnisées **3 personnes âgées de 128 ans et 250 de plus de 120 ans**, et dans leur fichier sont encore inscrits deux millions de centenaires alors que l'INSEE en dénombre 22 000 !
- Un couple a été indemnisé à hauteur de **1,7 million d'euros pour 1200 grossesses déclarées !**
- Les gendarmes, dans leurs enquêtes sur les personnes nées à l'étranger, ont déclaré que sur 22 millions dénombrées, un tiers auraient dû être rejetées soit 7 millions dans lesquels **4 millions touchent encore des indemnités !**...Toujours sans suite.

Toutes ces dépenses illégales ont été ponctionnées sur les entreprises par l'intermédiaire des charges sociales qui leur sont imposées.

Ma propre expérience

Deux contrôles URSSAF ahurissants :

Le premier en 2012, qui a fait la « une » des medias nationaux télévisions, radios, presse et internet (taper **Ultralu Urssaf** sur Google), un redressement doublement absurde pour avoir osé, en toute transparence, prêter à un de mes salariés 3000 € (et c'est sur le fait que je ne lui ai pas demandé d'intérêt que le redressement a été prononcé) alors qu'il allait, avec 2 enfants en bas âge, être expulsé de son logement !

De plus le redressement s'élevait à 2800 € pour un prêt de 3000 €, ils ont compté 4 % d'intérêt mensuel au lieu d'annuel ! Et quand je leur ai demandé de refaire le calcul leur réponse a été magnifique : **Mon-sieur, l'Urssaf ne se trompe jamais !**

Suite à une médiatisation désastreuse pour l'image de l'Urssaf, et avec la pression du ministère de tutelle, ils sont revenus sur leur redressement qui a été annulé, accompagné d'une **lettre d'excuse du directeur** et, cerise sur le gâteau, la décision fait maintenant jurisprudence.

Deuxième litige, encore plus rocambolesque, sur l'autoentreprise que j'ai créée à ma retraite en 2014, **un litige qui a duré 4 ans avec une**

centaine d'échanges de courriers dont une bonne moitié en recommandé (à savoir qu'ils nous est impossible de répondre par mail), pour un litige qui portait sur 800 €, **suivie de l'envoi de 4 huissiers, de 2 CRA, de 3 audiences TASS plus une en appel**, avec avocats cette fois-ci qui m'a coûté 2700 €, pour qu'en fin de compte et après ces quatre ans de procédure, ils s'aperçoivent que ce n'est pas moi qui leur devais de l'argent mais eux, pour un montant de 2400 € qu'ils m'ont cette fois très vite réglé !

Une administration qui se permet de dépenser une somme que l'on peut estimer à un minimum de 20 000 € pour un problème qui n'existe pas. En plus, lors d'un entretien téléphonique avec la directrice de l'époque, celle-ci m'apprend que ce type de litige représente une majorité dans leur service, il y a de quoi se poser des questions sur l'utilité d'un tel organisme.

Un huissier m'a avoué également qu'il ne travaillait pratiquement plus que pour l'URSSAF !

Conclusion : il faut privatiser d'urgence l'URSSAF

Payer, comme le font nos entreprises, des cotisations les plus élevées au monde pour un résultat plus que médiocre, avec une URSSAF et leurs contrôleurs dont une majorité se font un plaisir de « **mettre un patron à leur tableau de chasse** », il y a de quoi exiger, si ce n'est leur privatisation, au minimum une mise en concurrence avec le privé !

Il faut également en profiter pour sortir les cotisations d'allocations familiales qui n'ont aucune raison d'être financées par l'entreprise !



4 : L'étatisme

Pour moi une des plus belles réflexions de Frédéric Bastiat est celle concernant l'État, dont le « petit soldat » est le fonctionnaire :

« L'État, c'est la grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde. »

C'est bien le malheur français et ce sont nos entreprises qui en payent le prix estimé, rien que pour le gaspillage induit, à 80 Mds € par an !

Un état des lieux

La révolution industrielle informatique 4.0, qui a boosté la productivité de nos entreprises, n'a pas trouvé l'équivalent dans notre administration qui, forte de son immobilisme, a réussi l'exploit non pas de réduire mais d'augmenter son effectif dans des proportions ahurissantes, passant de 3,9 millions en 1981 à 5,6 aujourd'hui (+40 %) auxquels il faudrait rajouter une part importante des 1,9 million de salariés des « associations » financées majoritairement par nos impôts.

Avec nos 30 000 hauts fonctionnaires, c'est une situation de rente insoutenable pour notre économie, d'autant plus qu'il faut savoir que, faute de « capacités internes », l'État fait de plus en plus appel à des « cabinets privés extérieurs spécialisés » !

Une telle inefficacité a fait prendre conscience à nos politiques qu'il fallait, pour y remédier, décentraliser cette administration, ce qui a été amorcé. Sauf que, comme toujours en France, on rajoute une couche administrative sans toucher à l'existant... Donc avec une nouvelle augmentation des effectifs !

Candidat aux dernières élections présidentielles, François Fillon proposait une baisse du nombre de fonctionnaire de 500 000, Juppé de 300 000, Macron de 120 000 ... Il en a créé plus de 20 000 alors qu'en réalité nous en avons deux millions de trop!

Pour les sceptiques, le seul fait de faire travailler, sur une carrière complète, nos fonctionnaires autant qu'en Allemagne (+30 % jusqu'à la retraite) équivaut à 1,5 million temps plein. Il n'en resterait que 500 000

à trouver, non pas dans les effectifs régaliens mais dans les administratifs qui les entourent et qui souvent leur mettent des bâtons dans les roues.

Résultat : plus on en crée, moins ça fonctionne et on en a eu la preuve avec l'administration des hôpitaux dans la crise Covid, ça a commencé à fonctionner lorsque le personnel de santé l'a écartée... Et il ne faut pas croire que c'est mieux dans les autres administrations qui, il faut malheureusement le reconnaître, ont pris le pouvoir dans notre pays !

Le règne de l'irresponsabilité

Tout d'abord, reconnaissons qu'il existe en France de très bons et dévoués fonctionnaires, malheureusement ce n'est qu'une minorité.

Principe de précaution ajouté à la Constitution oblige, tout est mis en place pour que nos fonctionnaires bloquent toute initiative ou imposent des délais déroutants, exemple 5 à 10 ans pour une éolienne contre 2 ans maximum en Allemagne.

En sureffectif, nos fonctionnaires, afin de justifier leur emploi, se sont mis à créer 400 000 normes et décrets contre seulement 80 000 chez nos voisins allemands, ils ont également « sur-transposé » les normes européennes afin de les mettre en conformité avec le droit français, pénalisant encore plus nos entreprises.

La hantise de la responsabilité les oblige à obtenir un nombre imposant de signatures afin de la diluer, et malheur au projet d'urgence absolue si un des signataires est en vacances.

Tirer la « couverture » de protection semble être la règle n° 1, quand on peut, on refile le dossier au « petit copain » pour ne pas en assumer la responsabilité.

De toute façon, le fonctionnaire n'assume jamais sa responsabilité, s'il s'est trompé on ne le sanctionne pas, au contraire pour « s'en débarrasser » on lui donne de la promotion (Juge Burgaud) et c'est comme ça que l'on retrouve souvent les plus inefficaces en haut de la pyramide.

Le prix exorbitant payé par nos entreprises

Seule l'entreprise, principalement industrielle et agricole et celles qui y sont associées, crée de la richesse et donc toute dépense de l'État retombe sur elle. En effet elle paye impôts et taxes mais également, en leur fournissant un salaire, elle permet aux employés d'en payer leur part.

Les fonctionnaires étant financés par les recettes de ces taxes et impôts, c'est donc là encore grâce aux entreprises : vous enlevez l'entreprise et plus rien ne fonctionne !

Chaque dépense de l'État doit donc être parfaitement justifiée et gérée au mieux, tout écart se répercute immédiatement sur la rentabilité de nos entreprises, là est donc la raison principale de notre déclin industriel.

Le gaspillage d'argent dû à cette « overdose » de fonctionnaires se monte, depuis le début des années 80, soit en 42 années de carrière, à environ 7000 Mds € (3,5 M€ c'est le coût d'un fonctionnaire jusqu'à sa mort).

Vous pouvez vous imaginer quelle serait la situation dans notre pays si nos entreprises n'avaient pas été ponctionnées à ce niveau. Les entreprises doivent retrouver la compétitivité qu'elles ont perdue et rattraper le retard pris sur l'Allemagne.

Aujourd'hui nous devrions avoir un PIB à 3300 Mds € au lieu des 2700 en 2019 !

Une réforme toujours repoussée

Quarante-cinq ans que nous sommes en déficit, les plus sérieux de nos « hommes politiques » en sont désolés, mais aucun ne veut passer à l'acte ! Une peur bleue de provoquer une réaction violente du peuple que l'on n'a jamais correctement éduqué à l'économie.

Le temps qui passe accumule les dettes qui, immanquablement, vont nous « sauter à la figure » et, plus on attend, plus ce sera explosif, d'autant plus que des prémices d'inflation se profilent.

La tête dans le sable, nous attendons l'inévitable en priant que ce ne soit pas notre génération qui la subisse : une belle démonstration de notre lâcheté collective et du mépris pour nos propres enfants et petits-enfants !

Un thème qui doit être au cœur de la présidentielle 2022

Ce sera le plus important enjeu de notre civilisation européenne, soit on y arrive, soit notre pays sera rejeté de l'Europe, ou pire l'Allemagne en sortira, dans les deux cas ce sera la fin de ce beau rêve avec pour nous une descente aux enfers et des « prédateurs » de tout genre qui vont se ruer sur nous et nous faire sortir de l'Histoire.

C'est pour ça que la réduction des dépenses de l'État, principalement par le retour à un effectif administratif au même niveau que nos concurrents, devra être le thème principal de la prochaine campagne présidentielle !



5 : les syndicats

En pleine crise sanitaire et économique, après une année 2020 terrible dont les conséquences sur l'emploi se profilent dans les prochains mois, une mobilisation de tous les Français est indispensable... Pendant ce temps-là, la CGT lance plusieurs préavis de grève !

Un syndicalisme politisé

Il y a longtemps que le syndicalisme français n'a plus comme priorité la défense des intérêts des salariés mais celle de leur propre organisation.

Si ce n'est pas encore devenu un parti politique, le Syndicat français, dans sa grande majorité, s'est affilié à un parti politique et n'hésite plus à donner des consignes de vote à ses adhérents.

C'est donc normal que, comme les partis politiques, ils attirent de moins en moins d'adhésions, déjà les plus faibles parmi les pays européens : 80 % en Suède, 25 % en Allemagne et 8 % chez nous dont une majorité dans les services publics !

Une représentativité obsolète

En effet, la représentativité de nos syndicats date de l'après-guerre avec la circulaire du 28 mai 1945 qui, entre autres, intégrait « l'attitude patriotique pendant l'occupation », même si, sur ce point on peut contester celle de la CGT, bras armé du parti communiste qui, le moins que l'on puisse dire, manquait de patriotisme pendant le pacte germano-soviétique.

Aujourd'hui, ce critère n'existe plus mais a laissé, pendant de nombreuses années, se développer ceux qui dominent toujours le syndicalisme français : la CGT, FO, CFTC (qui deviendra la CFDT en 1964) et CFE-CGC.

Toute nouvelle entité syndicale qui ne vient pas d'une évolution ou d'un éclatement d'un de ces quatre « dinosaures » aura du mal à émerger.

Un financement complexe et opaque

Il est vrai qu'avec un taux de syndicalisation aussi bas, les cotisations des adhérents (190 millions d'euros) ne suffisent pas et ne représentent,

selon le rapport Perruchot, en moyenne que 5 % des 4 Mds € qu'ils coûtent à la collectivité.

Dans ces 4 Mds € (dont 1,34 Mds € dans la fonction publique) sont intégrés les « équivalents temps plein » mis à disposition de nos syndicats (estimés à 50 000 par « touscontribuables » dont 14 000 pour la fonction publique).

Dans un système aussi opaque, il est très difficile de quantifier exactement ces financements. Faut-il y rajouter celui des comités d'établissement, tenus à plus de 75 % par les syndicats, lorsque l'on sait que le seul budget du CE d' EDF atteint le demi-milliard d'euros (7 % de la masse salariale) avec un effectif dépassant les 5000 employés ?

Un record européen des jours de grève

Avec le taux de syndicalisation le plus bas, la France est le pays qui compte, et de loin, le plus grand nombre de jours de grève pour 1000 salariés : Suisse 1, Allemagne 16, Royaume-Uni 21, France 118.

C'est dire que l'entreprise, directement et indirectement, finance ce qui est devenu son plus grand ennemi !

Syndicats et droits acquis

Une des particularités du combat syndical en France est ce fameux « droit acquis ».

Je ne mets pas en cause le droit des syndicats à revendiquer des avancées sociales et pécuniaires mais, contrairement aux syndicats allemands autrement plus constructifs, une baisse même temporaire de leurs « conquêtes » en temps de crise est pratiquement inenvisageable, un jusqu'au-boutisme qui a amené souvent à la liquidation de l'entreprise qu'ils représentent !

On peut mettre au même titre les « contreparties » exigées systématiquement lorsque, dans de rares cas, l'administration fait un geste envers les entreprises, geste qui souvent n'est qu'un juste retour sur une des spécialités de notre pays à entraver notre compétitivité.

Syndicalisme et libéralisme

Dans un précédent article, j'ai parlé de l'inversion du sens des mots et la dénonciation par nos syndicats du « libéralisme à la française » qui serait à l'origine de tous nos maux. C'est une contre-vérité qu'il nous faut absolument dénoncer.

La France est un pays étatiste, il applique, avec ses prélèvements obligatoires confiscatoires, l'inverse du système économique libéral et si vous, syndicats salariés, à juste titre, n'êtes pas contents de cette situation, c'est le libéralisme que vous devriez défendre.

Syndicalisme patronal

On peut leur reprocher deux choses :

En premier lieu, d'accepter un financement public même partiel qui ne peut les rendre que tributaires du bon vouloir de nos gouvernements. À noter que son nouveau président, Geoffroy Roux de Bézieux, milite pour en sortir.

En second et c'est pour moi très important, le manque de combativité pour exiger de nos gouvernants une diminution drastique des contraintes, taxes et impôts dont la France est devenue championne toutes catégories, ceci afin de retrouver une compétitivité perdue !

En conclusion

Encore une fois un alignement de nos syndicats sur le modèle allemand devient urgent et impératif si nous voulons sortir de cet engrenage mortifère !



6 : Fonds propres et trésorerie

« Les profits d’aujourd’hui sont les investissements de demain et les emplois d’après-demain »

C’est le « théorème de Schmidt » énoncé le 3 novembre 1974 par le chancelier allemand qui a fait évoluer l’Allemagne et régresser la France pour n’avoir pas su ou voulu l’appliquer !

Une évidence qui nous a échappé

En effet, une entreprise à qui l’on permet de dégager un résultat significatif en distribuera une partie à ses actionnaires (et ça le Français n’aime pas), mais une grande partie ira dans ses comptes sous forme de fonds propres, eux même générant de la trésorerie.

Un retard pris depuis les années 90

Dans les années 90, nous étions encore compétitifs par rapport à l’Allemagne. De plus, les écarts de productivité pouvaient, mais non sans danger, être compensés par une dévaluation de notre monnaie.

Dévaluer nous permettait de conserver, voire de conquérir des marchés mais rendait les produits d’importation plus chers, pas très bon pour le pouvoir d’achat des Français mais surtout pénalisait de nouveau les entreprises utilisant des matières premières dont nous ne disposions pas, en particulier le pétrole.

On connaît la suite : inflation, taux d’intérêts s’envolant et de nouveau perte de compétitivité débouchant sur de nouvelles dévaluations telles que l’on a connu sous Mitterrand.

En 2000 est apparu l’euro, que plus personne ne souhaite maintenant abandonner, et c’est là qu’au lieu de nous réformer alors que nos

finances étaient encore saines, nous avons créé les plus absurdes réformes dont les 35 heures et le maintien de la retraite à 60 ans.

Gerhard Schroeder, homme de gauche il ne faut pas l'oublier, a très rapidement senti le danger de déclin de son pays et a fait adopter, avec courage, les réformes dites Hartz I à IV (agenda 2010) qui ont permis à l'Allemagne de nous distancer depuis.

Des investissements plus coûteux donc réduits

Pendant que les entreprises allemandes, grâce à ces mesures, ont dégagé une marge très confortable de plus de 40 %, la nôtre est restée trop longtemps nettement en dessous de 30 % !

Les profits des Allemands leur ont permis d'investir dans du matériel de production plus performant et plus rapidement alors que nous, pour essayer de rester « dans le coup », nous avons fait appel à des emprunts plus chers et tributaires du bon vouloir des banques.

Le taux d'endettement / PIB des entreprises françaises est supérieur de 40 points à l'Allemagne (134 % contre 95 %)

Il est donc évident que la capacité d'autofinancement est un facteur de développement crucial.

Un cercle infernal

Moins d'investissement c'est moins de gains de productivité, donc moins de marge et de nouveau moins de capacités d'investissement, c'est aussi plus de chômeurs qui vont peser sur les prélèvements obligatoires : le cercle infernal est engagé, et ça dure ainsi depuis vingt ans !

PIB 2019 France : 2419 Mds € ; Allemagne : 3436 Mds € soit par habitant 36 100 € pour nous contre 41 400 € alors qu'il était équivalent en 2000.

Si nous avons suivi la même évolution que nos voisins, notre PIB serait aujourd'hui de plus de 3000 Mds €, soit +25 % !

Retrouver rapidement une marge équivalente à l'Allemagne

La pandémie va encore creuser l'écart avec l'Allemagne qui, grâce à sa capacité à financer un soutien beaucoup plus important, a pu mieux protéger ses entreprises :

Il est extrêmement urgent de rattraper notre retard !

Ceci d'autant plus que nous avons su innover beaucoup mieux que l'Allemagne dans les années 70/90 avec TGV, AIRBUS, centrales nucléaires et même le Minitel que l'on peut considérer un peu comme l'ancêtre d'Internet.

Ça me rappelle mon entreprise, première européenne à obtenir en 1992 la certification échafaudage roulant HD1004 (EN1004 aujourd'hui), homologation réalisée par un ingénieur allemand pour le TÜV (l'AFNOR en France n'étant pas prête) et qui m'a dit, stupéfait de la qualité d'un petit producteur français, « si ça ne tenait qu'à moi j'interdirais tous les autres échafaudages sur le marché, y compris allemand ».

Les Français sont encore aujourd'hui de grands innovateurs mais, formés à grand prix par notre éducation nationale, ils vont développer leur projet à l'étranger sous des cieux beaucoup plus favorables à l'entreprise !

Les remèdes indispensables et urgents

Ils sont tous connus mais j'en rappelle les principaux :

- Impôts société à 20 % ;
- Réduction de moitié des charges sociales en commençant par supprimer celles qui ne sont pas du ressort de l'entreprise comme la CAF, la maladie (sauf celle dite professionnelle) qui ne sont que du domaine de l'État !

- Un temps de travail tout le long de la carrière augmenté de 30 % pour rejoindre celui de l'Allemagne : semaine de 40 heures, retraite à 65 ans immédiatement et 67 en 2025, réduction du nombre de jours de congé, ceci pour le privé comme pour le public ;
- Mise en concurrence des URSSAF ;
- Refonte du Code du travail qui doit se limiter à 200 pages maxi et différent entre les TPE PME et celles supérieures à 500 employés ;
- Création de fonds de pensions français qui viendraient améliorer le système de retraite tout en finançant des fonds propres dont nos entreprises ont un grand besoin ;
- Simplifications administratives avec réduction drastique du nombre de fonctionnaires et surtout changement de mentalité, l'administration devant être au service des citoyens et en particulier de l'entreprise et non l'inverse ;
- Dès que possible, l'annulation dans notre constitution du mortifère principe de précaution.

Conclusion

Notre survie économique est à ce prix et la réduction drastique des dépenses de l'État en est le préalable.

Ceux qui n'ont pas compris cette évidence n'ont pas leur place dans la course à la prochaine présidentielle car c'est notre avenir – et également celui de l'Europe – qui est en jeu. Le renoncement à ces réformes, c'est notre éviction de l'Europe et son éclatement, voire une sortie volontaire de l'Allemagne avec la même conséquence.



7 : Une éducation inadaptée

Ce sera certainement la réforme qui prendra le plus de temps, notre éducation est en effet totalement inadaptée aux besoins d'une économie moderne. Elle se décompose en deux problématiques : l'éducation nationale et la formation professionnelle.

Éducation nationale

Jusqu'au collège, ce n'est pas l'adéquation aux besoins de l'entreprise qui pose problème mais la baisse régulière du niveau de connaissances de base qui va handicaper la suite du cursus éducatif de nos enfants.

Le classement Pisa n'est pas bon, à la 25^e place malgré des sommes colossales englouties. De plus, notre éducation nationale est reconnue l'une des moins égalitaires !

Si l'on regarde le système éducatif supérieur, à partir du lycée, le résultat est encore pire. En effet l'étudiant est censé alors se préparer à définir son « plan de carrière » et là c'est souvent du « n'importe quoi ».

Les besoins de l'entreprise ne sont jamais pris en considération et l'éducation nationale pousse sa jeunesse dans des filières fermées : sur 1 380 000 étudiants inscrits à l'université en 2019, 37 % l'ont été en « lettres et sciences humaines » là où il n'y a plus de débouchés contre 25 % pour les sciences où il y a pénurie !

Le nombre d'écoles d'ingénieurs ne cesse de diminuer, il y en a aujourd'hui 201 qui forment 37 000 ingénieurs, ce qui nous classe en nombre par habitant au-delà de la dixième place en Europe et pire, dans le classement par performance nous n'avons que deux écoles d'ingénieurs sur 50 (la première étant à la 17^e place) contre 10 pour l'Allemagne et 17 pour la Grande Bretagne qui trône les trois premières places !

Selon l'OCDE, la France est également très mal placée en termes de compétences techniques, elle se situe à la 21^e place sur 24 et la 22^e place en ce qui concerne le niveau linguistique.

Le budget de l'éducation nationale s'élève à 53 Mds €, les Français peuvent dire qu'ils n'en ont pas pour leur argent, comme toujours c'est le « mammoth administratif » qui pose problème.

Écoles privées

Malgré un encadrement par l'État, les écoles privées sont plus performantes du primaire à l'université, d'ailleurs nos défenseurs de l'école publique envoient très souvent leurs propres enfants dans le privé où les résultats sont incontestablement meilleurs.

Une Éducation nationale trop politisée.

Moins flagrant dans les petites classes, la politisation de notre éducation nationale est malheureusement une réalité qui remonte à l'après-guerre avec la « soviétisation » prônée par une soi-disant élite entraînée par des défenseurs du communisme, dont le plus virulent fut Jean-Paul Sartre.

« L'anticommuniste est un chien », a-t-il déclaré dans *l'Humanité*, et depuis lors tout ce que notre éducation nationale comptait de gauchistes se sont permis d'en faire le pilier de l'éducation faite à nos enfants.

Je l'ai personnellement déploré, j'avais 18 ans et nous avions un professeur de français qui ne cachait pas son affiliation au communisme : chaque texte étudié faisait soit l'apologie du communisme soviétique soit une critique systématique du capitalisme et donc de l'Amérique.

Dans le programme, il était prévu que chaque étudiant propose un thème, prépare un exposé sur le sujet choisi et le présente devant la classe entière.

Lorsque vint mon tour, un peu provocateur je l'admets, j'ai choisi pour thème « comparaison du niveau de vie URSS/USA ». Sa réponse fut claire et nette : « Vu mes convictions je ne peux pas accepter un tel sujet ». Je lui ai alors répondu qu'il était convenu que nous ayons le choix du sujet et que, s'il le refusait, je n'en présenterais aucun autre et qu'il pouvait me mettre un zéro.

Finalement, par obligation, il accepta ce sujet. Je n'ai jamais mis autant de détermination pour préparer mon dossier, il est vrai avec le soutien de mon père. J'avais, en appui de mes arguments, apporté tous les articles de presse de l'époque qui confirmaient une évidence souvent occultée dans notre pays.

Résultat, le professeur reconnut le gros travail que j'avais fait mais, en mettant toujours en avant ses « convictions », refusa de me noter. Il demanda alors à la classe de le faire à sa place et fut surpris de l'excellente note que je reçus.

Mon seul regret est que j'aurais dû exiger qu'il me note lui-même.

Qu'en est-il de nos jours, le « scandale » de l'affaire « Sciences Po Grenoble » confirme que c'est toujours le cas !

Des programmes d'un autre âge.

Cette politisation ne pouvait donc que se reproduire dans l'élaboration des programmes scolaires :

-1 : L'entreprise, la mal aimée, y est définie comme ce qu'il y aurait de plus abject dans l'exploitation de l'Homme par l'Homme, à noter que le communisme en est l'inverse, le premier « Homme » devient le second ;

-2 : Une absence quasi-totale de programme économique jusqu'au Bac ;

-3 : Lorsque l'économie y est évoquée, c'est pour faire de Piketty une idole et notre prix Nobel Jean Tirole un libéral infréquentable.

Il ne faut donc pas s'étonner que nos responsables politiques, trop souvent sortis de l'ENA, aient mis la France dans une situation de quasi-faillite.

Une volonté de ne pas tenir compte des besoins de l'entreprise

Entre un décret pro entreprise et un pro social, la décision va toujours vers plus de social même au risque de « tuer » l'entreprise.

Notre industrie est dans un état lamentable et depuis Mitterrand tous les présidents, poussés par une population à qui on a inculqué des « Fake News » économiques, ont pris l'entreprise comme facteur principal du financement de cette dérive sociale de notre pays.

Une formation professionnelle a la dérive

Avec un budget de 35 Mds €, les deux tiers de celui de l'Éducation nationale qui gère 16 millions d'élèves et étudiants, la formation professionnelle en France s'avère un véritable fiasco.

Les personnes concernées par la formation professionnelle se répartissent en deux catégories :

- Environ 460 000 apprentis en quasi temps plein.
- 32 % des salariés qui suivent une formation professionnelle en temps partiel (données OCDE) pour une durée annuelle moyenne de 50 heures, soit un équivalent temps plein d'environ 240 000 personnes.

Ce sont donc 700 000 personnes pour un budget extravagant, payé par l'entreprise, soit 50 000 € par an par participant... Et pour quel résultat ?

On peut mieux comprendre cette situation lorsque l'on lit le « rapport Perruchot », ou plutôt lorsqu'on a pu le lire car tellement explosif qu'il a été, ne l'oublions jamais, interdit de publication sous peine de 15 000 € d'amende et un an de prison !

Pour l'avoir côtoyé lorsque j'étais président de la CGPME 90, c'était une fabuleuse façon de financer syndicats ouvriers et patronaux, c'est d'ailleurs lorsque je l'ai appris que j'ai donné ma démission.

Conclusion.

Il faut accepter plus d'écoles privées.

Il faut retirer aux seuls professeurs la mainmise sur les programmes d'éducation et y faire participer les entrepreneurs.

Il faut, comme en Allemagne, interdire toute « propagande » politique au sein de l'éducation nationale, sous peine de licenciement.

Il faut optimiser la formation professionnelle et en réduire le budget à un maximum de 10 Mds € par an.



8 : Les mensonges d'État

Ce sera le dernier frein au développement des entreprises françaises que nous aurons évoqué, même s'il en existe d'autres mais moins destructeurs.

Il y a trois sortes de mensonges, le vrai mensonge assumé du type « le masque est dangereux », le mensonge par omission et le « laisser faire croire ».

Laisser faire croire que nous sommes un pays libéral

C'est la fameuse « inversion du sens des mots » dénoncée par Mathieu Block-Coté qui, en laissant croire que la France est un pays libéral,

permet d'accabler le libéralisme de tout le dysfonctionnement de notre économie alors qu'il est dû à une overdose de fonctionnaires qui gèrent le pays sans en assumer la moindre responsabilité.

Pour devenir libérale, la France doit réduire ses prélèvements obligatoires de 45 % à 35 %, seuil au-delà de laquelle une économie n'est pas véritablement libérale !

Il faut donc réduire nos prélèvements de 250 Mds € pour avoir droit à l'appellation libérale.

Choc de simplification

C'était déjà un projet de François Hollande, pour lequel j'ai participé à une réunion organisée au conseil régional de Franche-Comté le 12 février 2014.

Nous avons fait quelques propositions qui n'ont eu aucune suite et, plus grave, depuis cette initiative nous avons eu droit à un « choc de complexité » supplémentaire.

Le gouvernement Jean Castex nous avait également promis son « choc de simplification » en septembre 2020 sans avancée depuis, c'est peut-être mieux ainsi car nous avons eu un exemple déplorable de l'administration sous Nicolas Sarkozy qui, voulant je cite « dépeussier le Code du travail » l'ont fait passer de 3000 pages à presque 4000 pages actuellement.

Sept ans après cette bonne résolution, le résultat se fait toujours attendre, pire c'est de plus en plus compliqué !

Les fameux cadeaux aux entreprises

Les charges qui pèsent sur l'entreprise sont supérieures de 135 Mds € à celles des entreprises allemandes, appeler « cadeau » un CICE qui va réduire cet écart de 20 Mds € par an et ceci uniquement de 2013 à 2019 je n'appelle pas ça un « cadeau » aux entreprises.

Mais la majorité des Français, sans être contredits par nos gouvernants, sont persuadés que c'est bien un « cadeau » fait aux entreprises.

Baisser également les impôts de production de 10 Mds € est là aussi considéré par la « gauche malveillante » comme un nouveau cadeau alors qu'ils sont sept fois supérieurs à ceux de l'Allemagne. Pour que ce soit véritablement un cadeau, il aurait fallu les baisser de plus de 60 Mds €... On en est très loin !

Des subventions ou chantage

Chaque gouvernement y va de ses subventions, soi-disant pour encourager l'entreprise à se réformer ou à rentrer dans le rang, mais elles sont très souvent « pipées », elles aboutissent souvent à un résultat désastreux :

C'est d'abord un chantage fait aux entrepreneurs, soit vous vous soumettez et on vous subventionne, même si le résultat est contre-productif, soit vous en êtes évincé et la concurrence devient totalement déloyale.

En plus, comme l'État français manque de moyens, ça devient souvent une « arnaque », pour exemple une subvention que j'ai personnellement dénoncée en son temps :

Subventionner, à hauteur de 30 %, l'achat d'un échafaudage norme NF peut, à première vue, paraître une excellente idée sauf que c'est déroger au droit européen, j'ai réussi à faire étendre cette subvention à la « norme européenne ».

Finalement j'ai perdu mon temps car une clause passée presque inaperçue spécifiait que les subventions étaient limitées à une enveloppe budgétaire dont le montant n'était pas précisé.

Nous avons donc informé notre clientèle, une « remise » de 30 % sur un investissement qui peut-être conséquent ça ne se laisse pas passer...

Sauf que l'enveloppe budgétaire était épuisée pour l'année en cours... le 10 février !

Allez expliquer à votre client, qui a passé du temps pour monter un dossier dont on connaît malheureusement la complexité imposée par notre administration, qu'il doit payer « plein pot » ou qu'il attende l'année suivante... si le système est maintenu.

J'appelle ça de la « publicité mensongère », malheureusement très fréquente.

Cette idéologie quasi religieuse : l'écologie

Le monde ne s'est jamais si bien porté, les habitants de notre Terre vivent de plus en plus longtemps et en meilleure santé, la pauvreté a fortement diminué, passant de 40 % de la population mondiale à moins de 10 % en 2020.

Pourtant nous assistons à une peur folle devant un réchauffement climatique non contestable mais dont nos hommes politiques aimeraient bien mettre la faute sur l'activité humaine, c'est possible mais à une dose relativement faible.

L'avenir de la planète les intéresse moins que le nombre d'électeurs qu'ils peuvent en retirer !

Surfant sur cette peur, nos « écolo gauchistes » voient dans cette nouvelle « religion » un avatar du communisme qu'ils ont, faute de résultat économique, été obligés d'abandonner mais qui sera encore plus mortifère.

La « droite », comme d'habitude, leur a emboîté le pas et nous sommes arrivés à un point de non-retour alors que la France est le pays le moins émetteur de gaz à effet de serre, elle fonce droit dans le mur en pensant sauver le monde avec une réduction de 0,5 % des émissions mondiales de CO₂ (la moitié des 1 % que nous produisons).

C'est donc un mensonge à plusieurs milliers de Mds € dont une bonne partie sera financée par de nouvelles taxations des entreprises.

Réindustrialisation de la France

C'est le combat actuel de Bruno Le Maire, la France a perdu la moitié de son industrie en vingt ans et, je suis d'accord, il y a urgence pour retrouver notre place sur le plan mondial.

Là où je ne suis pas d'accord c'est lorsqu'il sous-entend que c'est le manque d'ambition de nos entrepreneurs qui en est à l'origine, loin devant la taxation et la réglementation excessive.

Je pense au contraire que nous avons du mérite de survivre à cet environnement anti entrepreneur qu'est devenu au fil des ans notre pays.

Une suggestion à notre ministre qu'il aurait dû apprendre au cours élémentaire mais qu'apparemment on n'enseigne pas à l'ENA : divisez par deux les charges sur l'entreprise et on retrouvera notre niveau d'avant l'an 2000, c'est-à-dire que l'on va doubler le nombre de salariés donc mécaniquement conserver les même rentrées fiscales et, cerise sur le gâteau un chômage en forte baisse !

Aides Covid

On ne peut qu'être d'accord, lors d'une pandémie telle que nous la subissons, que l'État joue son rôle en aidant les entreprises les plus touchées, surtout lorsqu'elles subissent les restrictions que l'on connaît, même si certaines décisions peuvent être sujettes à caution.

Mais c'est là que le « en même temps » vient perturber une décision louable dans le principe, je m'explique :

Décréter que telle filière doit être soutenue, mais en même temps chercher par tous les moyens comment on peut en limiter le nombre par des critères de choix dont notre administration est prolifique me

semble un peu vicieux : le cas des boulangeries indemnisées ou non selon qu'il y a dégustation sur place ou pas.

Mon exemple personnel : à la retraite, j'ai créé une petite SAS pour épauler le repreneur de mon entreprise, mon chiffre d'affaires est passé de 17 300 € en 2019 à 200 € en 2020, je rentre donc bien dans les critères pour toucher le fond de solidarité de 1500 € / mois.

J'en ai fait la demande et je l'ai obtenue pour les deux premiers mois mais lorsque j'ai fait la demande pour le mois suivant une nouvelle case à cocher est apparue : Touchez-vous une retraite ? Je l'ai cochée car c'est le cas, résultat aide supprimée !

À noter qu'en droit français, une personne et une société, en l'occurrence une SAS, sont à considérer comme deux entités bien distinctes, sinon c'est abus de bien social, ceci même si vous en êtes l'unique actionnaire.

En totale contradiction avec cette séparation de statut, l'État m'a supprimé de la liste des ayants droit, ce qui va m'amener à cesser cette activité alors que j'aurais pu, avec cette aide, la mettre en veille dans l'attente des « jours heureux ».

Conclusion

La vie d'un entrepreneur est plombée par cet ensemble de mensonges et fausses promesses qui nous font perdre un temps précieux et qu'il serait judicieux de supprimer et de remplacer par une baisse équivalente des charges.

La situation est suffisamment grave pour ne pas rajouter, aux contraintes de toutes sortes que supportent nos entreprises, un discours mensonger qui cherche, en nous prenant pour des idiots, à justifier leur incompétence.

LES QUATRE REFORMES

URGENTES ET INDISPENSABLES

1 : Réforme de l'administration : elle doit être schumpetérienne

Nul ne conteste aujourd'hui que notre administration ne fonctionne pas correctement, le diagnostic est fait : pléthorique, caste « intouchable », mal équipée et organisation défailante en font un « monstre » d'inefficacité et de repli sur soi.

Nos hommes politiques sont majoritairement d'accord avec ce diagnostic mais baissent les bras devant une réforme d'ampleur difficile à mettre en œuvre.

Un état des lieux.

5,526 millions d'agents publics : cet effectif a augmenté de 40 % depuis Mitterrand et on peut y rajouter un nombre conséquent, estimé à 1 million, de salariés d'associations liées à l'État et financées indirectement par celui-ci.

Le temps de travail d'un fonctionnaire français est de 30 % inférieur à celui d'un allemand sur la durée de son parcours professionnel.

Nous pouvons estimer donc un sureffectif de 2 millions de fonctionnaires, dont 1,5 équivalent temps plein dû au temps de travail effectif.

Durant toute sa vie, active et retraite payée par nos impôts, un fonctionnaire coûte à la collectivité 3,5 millions d'euros (source gouvernementale). C'est donc depuis 1980 la somme astronomique de 7 000 Mds € (presque 3 fois notre endettement actuel) que nous aurions pu économiser, sans entraver le bon fonctionnement de notre pays, voire en l'améliorant sensiblement.

Prôné par l'unanimité des dirigeants, la réduction impérative du nombre de fonctionnaires est indispensable, pourtant son effectif continue d'augmenter !

Le fonctionnaire est largement en tête des situations de rente dénoncées par tous les économistes responsables.

Un constat.

Cette situation nous mène tout droit à la catastrophe et c'est un miracle si celle-ci n'est pas encore intervenue. L'apparition d'un événement d'ampleur tel qu'on le subit actuellement ne peut donc que la provoquer plus rapidement. Faut-il rappeler que sa facture, non définitive, est actuellement de 424 Mds € et sonnera la « fin de notre Histoire » si nous ne réagissons pas immédiatement !

Cela fait quarante ans que la France vit dans cet état de crise et plus les réformes indispensables sont repoussées plus le « remède de cheval » devra être conséquent : il se fera par notre propre volonté ou, plus violemment, nous sera imposé par nos partenaires appuyés en cela par le FMI et la BCE.

Le dernier espoir : Schumpeter ou la destruction créatrice.

En économie, la destruction créatrice de Schumpeter a fait largement ses preuves d'efficacité.

On détruit le vieux système qui fera automatiquement émerger la solution de remplacement beaucoup plus moderne et efficace.

Faisons donc table rase de notre système étatique, repartons d'une feuille blanche et recréons une nouvelle structure incluant les technologies modernes, qui apporteront les gains de productivité que nous avons écartés jusqu'à maintenant.

D'autres pays l'ont fait, en commençant par la Suède dont le modèle social reste une référence.

Le Canada, en 1993, était dans une situation proche de la nôtre. Les réformes drastiques de Jean Chrétien à la tête du pays jusqu'en 2003 et son successeur et ex ministre des finances Paul Martin ont fait passer ce pays d'un déficit de 38,5 Mds CDN\$ à un excédent de 13,2 !

L'Estonie, petit pays du nord de l'Europe sorti du giron soviétique a, dès le début, tablé sur une administration largement informatisée avec seulement un effectif de 4 % de la population active (contre 25 % pour la France)

Pour info, l'Allemagne n'a que 1,5 million d'emplois sous statut de fonctionnaire !

Comment procéder.

Tout d'abord, cette réforme ne doit pas se faire contre les fonctionnaires, mais en les y associant et en leur faisant comprendre que les premiers bénéficiaires ce seront eux avec un emploi gratifiant, beaucoup mieux payé et une évolution de carrière au mérite qui les motivera, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui.

Mais également que la réforme, par obligation, se fera sans trembler et n'admettra aucune contestation : c'est une histoire de vie ou de mort de notre pays et donc de leur propre avenir.

Préalable à cette réforme (et d'autres qui seront traitées prochainement) il faut impérativement court-circuiter le système démocratique actuel qui prend beaucoup trop de temps et sera, à coup sûr, amendé jusqu'à en perdre son efficacité.

Cette proposition, que j'ai développée en 2016 avec mon livre « *Démocratie entre parenthèses* », devra soit être accompagnée de la mise en place d'un « État d'urgence économique », soit être adoptée par referendum.

La réforme, il faut arrêter de seulement en parler, il faut la faire et de toute urgence !

La réforme en six points

- Réformer le statut de fonctionnaire en le limitant aux stricts pouvoirs régaliens et en appliquant, comme en Suisse, une succession de CDD de cinq ans renouvelables.
- Tous les postes administratifs, y compris pour une majorité de la fonction régaliennne, doivent être privatisés afin d'éviter les dérives que l'on connaît et mises en évidence par la crise que nous connaissons.
- Soit en supprimant l'ENA, soit en la réformant complètement, l'accès à la haute fonction publique ne doit plus se faire par le classement à la sortie de sa « promo » mais par une obligation de formation de cinq années minimum sur le terrain et d'une nouvelle évaluation à la sortie basée, cette fois-ci, sur l'expérience acquise et la capacité réelle à assumer le poste.
- Le fonctionnaire ne doit plus disposer d'un statut spécial et doit être astreint au même régime que le privé : horaires de travail, départ à la retraite et autres « avantages ».
- Longtemps privilégié, le fonctionnaire doit comprendre que tous ses privilèges doivent être abandonnés dans les deux années suivant la réforme et ne pas attendre sa propre fin de carrière : il s'agit là d'une naturelle égalité des citoyens de ce pays. Un « droit acquis » ça n'existe pas lorsqu'il détruit un pays !
- L'abandon de la promotion à l'ancienneté qui doit être remplacée par celle au mérite accompagnée d'une rémunération incitative qui ne pourra que motiver ceux qui veulent s'engager.

Certes, la transition sera pour certains difficile mais elle s'impose, faute d'avoir fait les réformes progressivement les vingt dernières années. À moyen terme, les fonctionnaires seront les grands gagnants avec un métier beaucoup plus passionnant et un plan de carrière basé sur leurs seuls mérites.

La mise en place d'un contrôle indépendant

Comme tout projet d'envergure, un contrôle sérieux devra suivre sa mise en place. Il doit également être évalué tout le long de son parcours, surtout pas par la même administration mais par un organisme totalement indépendant !

En deux années, nous pourrons déjà en apprécier les résultats et, enfin, redevenir une nation moderne, sûre d'elle et qui tiendra le rang qu'elle n'aurait jamais dû quitter !

Les sanctions

La réussite de ce projet ne peut-être attendue que si elle est appliquée d'une « main ferme et non tremblante ». Je conçois qu'elle fera des mécontents dont la réaction « à la française » provoquant des démonstrations souvent musclées, c'est pourquoi un système de sanctions doit accompagner cette réforme indispensable.

La seule sanction efficace sera financière et toute manifestation sera interdite le temps de sa mise en place, toute tentative de faire échouer le projet sera sanctionnée par un licenciement immédiat et sans indemnité en application de l'intérêt majeur de notre pays.

Nous aurions pu faire autrement mais la lâcheté et l'incompétence de nos dirigeants depuis Mitterrand ne l'ont pas permis, au pied du mur il ne nous reste malheureusement que cette démarche.



2 : La réforme de la fiscalité indispensable au renouveau de notre industrie

La France a un véritable problème avec une réforme de la fiscalité d'entreprise qui devient, à force de dire aux Français « ce n'est pas le moment », **d'une urgence absolue !**

Ce n'est jamais le moment parce qu'il y a toujours une élection en vue et le quinquennat n'a pas arrangé les choses.

Pour pallier ceci, les gouvernements successifs ont dans un premier temps augmenté les charges et les impôts sur l'entreprise. Arrivés à l'overdose, ils se sont rabattus sur l'endettement, plus de 120 % du PIB, qui lui-même a ses propres limites, et au bout du compte ils ont vendu les « bijoux de famille », en dix ans le patrimoine de la France est passé de 796 Mds € à... 167 aujourd'hui.

Nous devons nous aligner sur les pays performants

Les pays dont le pouvoir d'achat annuel moyen est le plus élevé sont les pays dont les prélèvements obligatoires sont les plus faibles.

Suisse41 998 € ..PO 28 % États-Unis 41 470 € .. PO 25 %

Allemagne22 383 € ..PO 38 % France 19 404 € .. PO 47 %

À elle seule, cette comparaison démontre que la richesse d'un pays est inversement proportionnelle aux prélèvements obligatoires.

Nous devons donc impérativement baisser nos prélèvements obligatoires en dessous de 40 % dans un premier temps et les faire évoluer vers les 35 % et c'est sur les charges des entreprises que l'effort maximum et le plus rapide doit être fait en les divisant par deux !

Une réforme gagnante à terme.

C'est prioritairement sur l'industrie que cette baisse doit intervenir, en vingt ans la part de l'industrie dans le PIB est passée de 23 à 11 %, avec comme conséquence une perte de deux millions d'emplois !

Ce triste résultat est principalement dû à une ponction en taxes et impôts directs deux fois plus élevée que chez nos voisins qui eux ont su maintenir à flot, voire augmenter, leur puissance industrielle.

En divisant par deux ces prélèvements, nous devons retrouver notre compétitivité et à terme créer deux fois plus d'emplois et par conséquent garder les mêmes rentrées fiscales pour notre gouvernement !

Ces deux millions d'emplois industriels retrouvés généreront au minimum un million d'emplois dans les entreprises de service. Au passage, ce seront des emplois qui permettront de trouver du travail pour compenser la baisse de l'effectif de l'administration réclamée dans mon précédent article.

Cerise sur le gâteau, le chômage tombant en dessous de 5 % fera faire des économies significatives à Pôle emploi, soit environ 50 Mds € et donc... baisser à nouveau les charges des entreprises.

Période de transition

Il est évident qu'avec ces mesures, nous ne retrouverons pas immédiatement le plein emploi. Il faudra au moins deux ans pour engranger les premiers résultats, cinq ans pour 50 % des résultats et peut-être dix ans pour retrouver la place que nous n'aurions jamais dû abandonner.

Néanmoins, la baisse des charges doit être immédiate, sinon le résultat ne sera pas atteint. Cette baisse, d'environ 150 Mds €, devra être compensée tout d'abord par une baisse drastique des dépenses de gestion de l'État (20 Mds €) mais aussi du « pognon de dingue » des dépenses sociales (50 Mds €) et, jusqu'aux premiers effets attendus, la financer par une augmentation de TVA à 25 % (40 Mds €) et si besoin par un emprunt de restructuration que l'Europe devra nous accorder en contrepartie, cette fois-ci réelle et pertinente, des réformes promises et jamais tenues.

Croire que l'on peut effacer quarante ans de laxisme sans mesures contraignantes serait irréaliste, nos amis allemands l'ont fait au début des années 2000 et nous ont montré la voie.

Retrouver des marges de manœuvre

Que ce soit l'Allemagne avec un plan de soutien à ses entreprises **trois fois plus important** qu'en France, que ce soit Joe Biden avec un plan de relance de l'économie aux États-Unis qui fait fantasmer tous les politiciens de gauche, c'est grâce à la puissance de leur industrie qu'ils ont pu mieux appréhender cette crise, et si le président américain peut augmenter la pression fiscale sur les grandes entreprises et les gros revenus c'est parce qu'il part de très bas, avec 25 % de PO il peut les monter à 30 voire plus tout en restant nettement inférieur au nôtre !

Si nous avons fait les réformes au bon moment, nous serions beaucoup plus sereins et notre pays ne serait pas au bord de l'effondrement !

Notre pays porte une lourde responsabilité

Les conséquences néfastes de la pandémie ne sont pas terminées, la France est au bord du gouffre et nos gouvernants ont beau chanter « tout va très bien, Madame la Marquise », nous sommes très loin d'être sortis d'affaire et une faillite de notre pays n'est pas à exclure. C'est d'ailleurs un risque soulevé par nos militaires qui sont, fait rarissime, sortis de leur réserve légendaire.

Si la France s'écroule, elle entraînera un grand nombre de pays européens et c'en sera fini du beau rêve de la construction européenne qui, malgré le dénigrement de certains, nous a jusqu'ici maintenu la tête hors de l'eau.

Conclusion

La fameuse « exception française », c'est finalement faire comme tout le monde mais avec 15 ans de retard !

Les quinze années sont passées, commençons tout de suite une campagne d'explications et agissons pour que le prochain président ait inclus ces réformes dans son programme.

C'est encore possible mais c'est vraiment notre dernière chance pour nous mais aussi pour que nos petits-enfants ne nous haïssent pas !



3 : Revoir totalement l'environnement normatif et juridique de l'entreprise.

Dans les années 80, j'ai été interviewé par un journaliste de France Bleu Belfort sur la création d'entreprise et, en conclusion, il me demanda quel conseil je pouvais donner à une personne qui souhaite se mettre à son compte.

Ma réponse l'avait surpris : « Méfiez-vous de l'Administration, c'est un "ennemi" plus coriace que vos concurrents. »

Quarante ans après c'est encore plus vrai.

État des lieux

Un nombre de fonctionnaires d'État qui augmente tous les ans malgré l'engagement d'une majorité des candidats, dont E. Macron qui pourtant s'était engagé à les réduire de 120 000 :

En augmentation constante (sauf sous N. Sarkozy) +148 000 sous J. Chirac, -136 000 sous N. Sarkozy +65 000 sous F. Hollande, +47 000 sous E. Macron soit au total une augmentation de 124 000 uniquement dans la fonction d'État (+964 000 en incluant hôpitaux et collectivités locales)²

² *Voyage au Bureaucratistan* paru dans *Le Point* du 20/05/21, qui se réfère au rapport INSEE 2020 de la fonction publique.

Le système s'emballe et devient incontrôlable, il s'autoalimente et nous sommes dans une spirale où le fonctionnaire, par la création permanente de nouvelles normes et nouvelles règles, crée de nouvelles fonctions donc de nouveaux fonctionnaires.

La production de ces « serviteurs de l'État » se concrétise par pas moins de onze codes qui vont du Code pénal au Code de la santé publique et qui, en dix-huit ans, sont passés de 2,6 millions de mots par an à... 7,48 millions en 2020, une véritable « inflation » puisque multipliés par trois !

En 2021, on compte 89 185 textes de loi et 242 663 textes réglementaires... que nul ne saurait ignorer³.

Un système typiquement français

400 000 normes et décrets là où nos voisins allemands n'en ont que 80 000, c'est devenu un système inflationniste qui ne pourra être régulé que par une baisse drastique du nombre de fonctionnaires.

Avec, sur l'ensemble de leur carrière, un temps de travail 30 % inférieur à nos voisins allemands, le système administratif français se délite, avec des conditions de travail désuètes et une inefficacité notoire, arguant d'un manque de personnel au lieu de se réformer en profondeur.

Non contents de leur effectif pléthorique, nos fonctionnaires font appel de plus en plus à une multitude d'associations auxquelles ils soustraient en partie leurs prérogatives.

Il existe en France 1,3 million d'associations employant 2,2 millions de salariés !

Un mépris des engagements pris par nos dirigeants :

³ *Le Point*, op. cit. et François Écalle de Fipeco <https://www.fipeco.fr>

« Je constituerai un gouvernement de 15 membres au maximum » avait déclaré E. Macron dans son programme en 2017... Il y a actuellement 42 ministres, ministres délégués et secrétaires d'État !

Idem concernant le gouvernement E. Philippe en 2017 : « Le gouvernement prend l'engagement ferme de baisser de trois points les dépenses publiques / PIB. » De 55,7 elles sont passées à 61,8 % !

En 2016 l'écart entre les dépenses publiques par habitant des deux pays était de 12 % : France 18 857 € contre 16 787 € pour l'Allemagne.

Une pandémie qui nous a ouvert les yeux

Cette inefficacité de l'administration, longtemps dénoncée, a été confirmée durant toute la pandémie :

Les difficultés d'approvisionnement des masques, des protections pour le personnel soignant et jusqu'aux vaccins nous ont ouvert les yeux sur un système sclérosé, inefficace, inorganisé, budgétivore et surtout irresponsable démontrant clairement la supériorité du privé.

Prenons l'exemple récent du *Start-Upper* Guillaume Rozier qui, à 25 ans, ayant mis au point gratuitement plusieurs sites dont « Covid tracer » et dernièrement « ViteMaDose », fait cent fois mieux à lui tout seul qu'une myriade de fonctionnaires qui y ont travaillé pendant des mois ! Il vient d'être nommé à titre exceptionnel Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Un système de castes

Le grand défaut d'une suradministration « auto contrôlée » est qu'elle se comporte comme une caste qui s'entoure de personnels redevables pour qui ont été créés des postes très bien rémunérés qui, au mieux, ne servent à rien et au pire deviennent néfastes pour le bon fonctionnement de notre tissu économique.

En exemple le « corps préfectoral » qui compte 250 membres dont seulement 130 exercent dans les territoires. Sur les 120 restants, 50 sont dits « sur étagère » c'est-à-dire n'ont aucune affectation mais quand même grassement payés.

Sans compter que sur les 22 600 hauts fonctionnaires dont on se demande souvent ce qu'ils font, des centaines (voire un millier) sont « au placard », chiffres annoncés récemment par notre nouveau commissaire au plan François Bayrou (BFMTV le 18 mai 21)

Un handicap pour nos entreprises

En effet l'overdose de normes et réglementations, souvent changeantes au gré des lubies de nos gouvernants, déstabilise nos entreprises qui peuvent se retrouver dans l'illégalité sans en avoir conscience.

Elles sont également gravement pénalisées dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, d'autant plus que nos législateurs surinterprètent trop souvent les normes européennes lorsqu'ils les retranscrivent en droit français.

L'industrie et le bâtiment, les grands perdants

Toute cette gabegie et cette prolifération de normes et décrets a un coût qui fait, entre autres, deux grandes victimes :

L'Industrie hyper ponctionnée en France pour financer un État glouton – il faut savoir qu'elle est trois fois plus taxée que les centres commerciaux, qu'elle supporte à hauteur de 80 Mds €, soit sept fois plus de taxes dites de production que nos voisins allemands.

Ces taxes sont les plus nocives pour une entreprise car elles sont dues quel que soit son résultat, même lorsqu'il est négatif. Nous pouvons alors affirmer que c'est principalement à cause de ces impôts de production que nos entreprises sont moins rentables et ne disposent pas de fonds propres suffisants.

Le Bâtiment, lui, est pénalisé par l'application de normes souvent « décalées », pénalisantes dans leur application et d'un coût aboutissant à un surcoût de 10 % par rapport à notre voisin allemand (+ 17 % par rapport à la moyenne européenne).

Avec la nouvelle norme RE2020 applicable cette année, les prix vont encore augmenter de plus de 3 % et vont exploser avec les contraintes qui vont découler des COP 21 et suivantes.

Une réforme qui ne coûte rien et peut rapporter gros

Une grande réforme des normes et décrets s'impose donc et doit être appliquée très rapidement :

- L'objectif incontournable est la suppression des trois quarts des normes et autres décrets afin de se rapprocher du modèle allemand. Un premier nettoyage doit intervenir dans l'année.
- Retranscription des normes européennes (appelées à s'appliquer à tous les États membres) telles quelles sans rien y rajouter.
- Lorsqu'une norme française, en absence d'équivalent européen, est nécessaire, elle doit être précédée de la suppression de trois anciennes jusqu'au retour à la normale.
- Réduction à 100 pages du Code du Travail.
- La fonction publique doit impérativement se restreindre à gérer le régalien et s'interdire toute intervention dans la gestion de nos entreprises.

Ces réformes ne coûtent rien puisque nous ne faisons que de supprimer des contraintes, donc du personnel administratif pour les édicter et surtout en contrôler l'application.

En libéralisant ainsi l'entreprise, nous la ramenons au niveau de nos voisins et néanmoins concurrents.

Nos entreprises industrielles redeviendront compétitives, elles pourront retrouver leur part dans le PIB des années 2000 soit 25 % au lieu de 11 à ce jour.

Elles dégageront plus de bénéfices donc de la trésorerie mais également des rentrées fiscales équivalentes en volume à ce qu'elles versent aujourd'hui, réparties sur un plus petit nombre.

Conclusion

L'entreprise française cumule beaucoup trop de contraintes, financières d'abord, mais avec un rééquilibrage qui prendra obligatoirement un peu de temps.

Elle supporte également des contraintes normatives et juridiques qui, elles, peuvent être rapidement allégées, d'autant plus que nous pouvons en attendre des gains de productivité qui seront bénéfiques aux finances de l'entreprise mais également de notre État.

Il n'existe donc aucune raison de ne pas appliquer immédiatement une cure de simplification, alors au travail Messieurs les Députés !



4 : Réformer le financement des PME et ETI

La faiblesse des fonds propres et par conséquent de la trésorerie des entreprises non cotées a rendu celles-ci plus vulnérables pendant la pandémie et a donc contraint nos gouvernants à sortir le « quoi qu'il en coûte », certes indispensable à la survie de notre tissu industriel, commercial et de services mais qui va lever le voile de leur faiblesse lorsque ce soutien s'arrêtera.

Une rentabilité en berne.

Même si les entreprises françaises retrouvent un petit peu de vigueur, la marge de celles-ci, après être descendue en dessous de 30 %, est remontée grâce principalement au CICE, à 31,8 % en 2017

Elle reste néanmoins largement inférieure à l'Allemagne à 41,25 %, l'Italie 38,95 %, la Belgique 38,95 et l'Espagne 41,40 % Ces 10 points de moins (250 Mds €) sont autant de capacités d'investissement qui nous manquent ou que nous devons compenser par de l'emprunt, ce qui explique la vulnérabilité de notre économie

Il faut sans cesse remettre sur le tapis la baisse indispensable des prélèvements obligatoires si nous voulons exister dans un monde de plus en plus concurrentiel.

Un endettement qui devient insoutenable

La Banque de France tire la sonnette d'alarme : la dette de nos entreprises s'envole, passée en dix ans (depuis la crise de 2008) de 135 % du PIB à 175 %.

L'endettement est principalement utilisé, dans les grands groupes, pour financer les opérations de croissance, faute de pouvoir le faire avec de solides fonds propres.

En ce qui concerne les PME et ETI, elles avaient un endettement tout juste supportable en 2019. Le soutien pendant la pandémie, principalement avec le PGE (prêt garanti par l'État) a remonté, pour un grand nombre, leur taux d'endettement à un niveau très critique, à tel point que l'État cherche une formule pour les transformer en « quasi-fonds propres » afin de leur éviter la faillite.

Un décrochage mortifère depuis 2000

Lorsqu'un pays choisit systématiquement l'endettement à la place des réformes indispensables telles que les ont faites la grande majorité

des États européens, il ne faut pas s'étonner que ce que l'on peut appeler en France une « procrastination perpétuelle » détruit irrémédiablement notre tissu économique et principalement industriel.

Cela fait vingt ans que nos entreprises, faute de pouvoir accumuler des fonds propres qui leur auraient permis de soutenir la concurrence étrangère, perdent des marchés à l'étranger mais également nationaux.

Nos entreprises doivent redevenir compétitives mais aussi se désendetter, il est donc extrêmement urgent de prendre les mesures que nos dirigeants n'ignorent pas mais, par manque de courage, laissent systématiquement au prochain président le soin de le faire.

Comment augmenter ses fonds propres ?

Les fonds propres sont la richesse d'une entreprise qui lui permet aussi bien d'investir pour augmenter sa productivité que de servir de garantie auprès des banques et de ses fournisseurs.

Un entrepreneur a plusieurs choix pour augmenter ses fonds propres :

- Le plus efficace est de réintégrer les résultats de l'entreprise en fonds propres. Pour cela, il faut générer des résultats suffisants, l'objectif de 15 % de bénéfice doit être un minimum pour toute entreprise, nous en sommes malheureusement très loin.
- Apport en fonds propres des actionnaires : ils le feront s'ils y trouvent un rendement raisonnable, sinon ils iront chercher des investissements sous « d'autres cieux ».
- Le capital investissement peut être une solution mais le chef d'entreprise perdra de son autonomie et devra s'incliner devant les choix des investisseurs, une solution peu compatible avec l'esprit de liberté du créateur.
- ... « Jouer au Loto » mais les résultats sont loin d'être garantis.

Le prêt bancaire ne peut absolument pas être considéré comme fonds propres, qui eux ne sont pas remboursables. Au contraire il est, en cas d'excès, très négatif pour la « solidité d'un bilan ».

Absence de fonds de pensions

Une autre source de financement en fonds propres serait la création de « fonds de pensions », malheureusement bannis en France, ils sont une source de financement utilisés dans une majorité de pays à économie libérale.

C'est pourtant très dommageable pour nos entreprises, grosses PME ou ETI, qui se voient refuser ce que leurs concurrents étrangers utilisent à bon escient.

C'est d'autant plus ridicule que de nombreux salariés travaillant en France ne se rendent même pas compte qu'ils « cotisent », par leur travail, au développement des fonds de pensions étrangers, principalement américains, qui pourront ainsi financer les retraites de leurs propres salariés.

C'est une idéologie ringarde qui prive nos salariés d'un complément de retraite qui serait actuellement le bienvenu.

La difficile transmission d'une entreprise familiale

Transmettre son entreprise à ses enfants n'est pas sans risque et toujours très coûteux, le risque principal étant ni plus ni moins que la disparition de l'entreprise.

La transmettre à tous ses enfants se termine souvent par une dislocation de la famille lorsqu'il faudra nommer celui qui doit décider.

La transmettre à un seul pose un problème de trésorerie car il doit indemniser les frères et sœurs, ce qui est possible dans le cas de petites structures mais très compliqué pour des structures à plusieurs millions d'euros.

Le dépôt de bilan n'est souvent pas très loin et de nombreuses entreprises ne résistent pas à une cession.

Trouver un repreneur n'est pas non plus une garantie de pérennité car elle peut être achetée pour ne récupérer que la clientèle, voire le savoir-faire et ensuite faire disparaître un concurrent.

Me concernant, à la question du préfet d'alors qui me demandait si j'avais des enfants et donc s'ils prendraient la suite, ma réponse a surpris tout le bureau de la CCI : « J'aime trop mes enfants pour leur faire cette "vacherie". » Après que j'en ai expliqué les raisons, un des plus grands patrons du Territoire de Belfort m'a répondu : « C'est la chose la plus horrible que j'aie jamais entendue en économie. »

Des Start-Up qui s'expatrient

La problématique des « Start-Up » est encore beaucoup plus effrayante, nous sommes en effet en France l'un des pays les plus pourvoyeurs de « jeunes pousses » qui sont aujourd'hui l'avenir d'un pays. Nous les aidons à faire aboutir leur projet qui, lorsqu'il se révèle porteur, se trouve rapidement devant un problème de financement beaucoup plus conséquent. Alors, dans la majorité des cas, la porte se ferme, elles n'ont donc que la solution de s'expatrier aux États-Unis, mais également en Grande Bretagne ou en Allemagne... Quel gâchis !

On ne peut que regretter l'exemple de Moderna qui nous aurait un peu moins ridiculisés dans l'incapacité à mettre au point notre propre vaccin s'il avait trouvé un soutien français !

Conclusions

Encore une fois la surtaxation des entreprises françaises est devenue un boulet qui nous pénalise non seulement sur la compétitivité mais, peut-être encore plus grave, sur l'investissement : l'absence d'investissement sur fonds propres dégrade encore plus notre compétitivité, le

cercle vicieux est enclenché et notre pays ne peut que se désindustrialiser avec toutes les conséquences néfastes que l'on a pu constater durant la pandémie.

Il est à espérer que le prochain président aura le courage de réformer de fond en comble notre pays au risque d'une descente aux enfers irréversible.

L'URGENCE

Lorsque, dans les années 90, j'ai transféré mon entreprise de 15 salariés à Giromagny, petit village de 4000 habitants au pied du Ballon d'Alsace, nous étions sept entreprises industrielles pour un effectif total de plus de plus de 300 personnes.

Je l'ai vendue en 2012 pour profiter d'une retraite bien méritée. Avec aujourd'hui 35 salariés, ULTRALU est la dernière entreprise industrielle du village, les six autres ont toutes disparu par dépôt de bilan.

Alstom Belfort a vu également son effectif passer de 900 employés en 1990 (elle en a compté jusqu'à 9000) à moins de 500 à ce jour.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes de la tragique désindustrialisation de notre pays et, malgré les incantations de notre ministre Bruno Le Maire, elle continue sa descente aux enfers !

Ça suffit, cette autosatisfaction de nos dirigeants qui par incompetence, inconscience voire lâcheté entraînent notre pays dans un désert industriel. Il me revient en mémoire une réunion à Belfort, en début du mandat de Villepin, à laquelle j'ai participé à la demande de notre député Damien Meslot de l'époque qui avait reçu Mme Christine Lagarde. J'ai proposé à cette dernière tout simplement un « copier-coller » des mesures prises par le chancelier allemand Gerhard Schroeder : Elle m'avait répondu « nous avons mieux, nous allons mettre en place une "SBA"... à la française » et c'est alors que j'ai compris ce que voulait dire « à la française », c'est-à-dire des mots jamais suivis d'actes puisque vingt ans après il n'en existe toujours pas !

Cela fait quarante ans que nous n'avons pas eu un président de la République qui, comme Gerhard Schroeder l'a fait pour l'Allemagne au début des années 2000, a eu le courage de prendre les mesures indispensables à la survie de notre industrie.

Bien au contraire, la baisse du temps de travail à 35 heures, la retraite à 60 ans dans le privé et parfois 50 ans dans la fonction publique nous ont éloignés de l'Allemagne et nous le payons par un pouvoir d'achat 30 % inférieur !

Tout miser sur les entreprises de service comme l'ont fait nos dirigeants en oubliant que leur principal client est... l'industrie et qu'elles sont également de plus en plus délocalisables, **c'est une faute grave qui va conduire notre pays à la paupérisation !**

Est-il trop tard ? Je ne le pense pas, mais il ne faut pas perdre encore un nouveau mandat présidentiel et c'est pourquoi le sauvetage de notre industrie doit être le sujet principal de la prochaine campagne présidentielle. Le futur président doit s'engager à agir prioritairement, dans les premiers cent jours, sinon nous n'échapperons pas à un scénario à la Grecque avec des conséquences incalculables sur notre pays et sur l'Europe !

UNE SUGGESTION POUR L'EUROPE : L'E2SE

Il est temps de raisonner Europe. Aucun des pays de l'Union Européenne ne peut entrer seul en concurrence avec les deux poids lourds que sont les États-Unis et la Chine – et bientôt d'autres blocs en formation en Asie-Pacifique, Afrique et Amérique du Sud.

La pandémie nous a ouvert les yeux sur les carences d'une Europe qui avance à très petits pas, nous avons une monnaie commune mais nous n'avons pas encore su résoudre le problème de la fiscalité d'entreprise et de règles sociales communes qui engendre d'un côté des « paradis fiscaux » et par conséquent de l'autre des « enfers fiscaux ».

Se rajoute à ce dilemme la perte de maîtrise de nombreux produits stratégiques que nous avons, faute de compétitivité, sous-traité principalement à la Chine, nous rendant alors très vulnérables.

La France et l'Europe en ont pris conscience et nous sommes tombés d'accord pour favoriser le rapatriement d'un maximum d'unités de fabrication sur le territoire européen.

Sage décision mais qui, pour la France, va faire remonter de nouveau son handicap industriel principalement par rapport à l'Allemagne. **Faute d'un environnement entrepreneurial adapté, nous risquons d'être systématiquement les perdants.**

Comment résoudre ce problème

Puisqu'il s'agit de rapatrier des productions qui ne se font pas ou ne se font plus en Europe, pourquoi ne pas créer un **nouveau statut européen** pour la création de ces nouvelles sociétés ?

Ce statut serait réservé à la production rapatriée et par conséquent n'entrerait pas en concurrence avec le marché existant dans chacun des pays de l'Union Européenne.

Rien n'empêche alors de leur réserver **un statut hyper concurrentiel dans un droit qui serait commun à toute l'Europe**, ceci quel que soit le lieu d'implantation de l'unité de fabrication sur le territoire européen.

Ce statut devant être calqué sur ce qui se fait de mieux actuellement au niveau compétitivité, **aucun pays ne pourrait le dénoncer**, il devra simplifier les règles sociales, fiscales, sociétales et pourrait par exemple adopter un système de retraite par capitalisation.

La gestion des rentrées fiscales se ferait par l'Europe qui pourrait alors dégager des moyens énormes pour le financement de l'implantation et de l'évolution de cette nouvelle forme d'entreprise.

Elle prendrait le nom de « Entreprise Sous Statut Européen » E2SE

Un avantage pour l'Europe mais surtout pour notre pays

L'élaboration de ce statut peut être faite très rapidement, aucun pays ne serait perdant et nous pourrions ainsi retrouver notre indépendance dans la fabrication des produits stratégiques dont la rupture d'approvisionnement nous a coûté et nous coûte encore très cher.

La France pourra alors comparer les performances d'un système économique libéral, dans sa véritable définition, avec celui étatique et hyper-administratif qui sclérose actuellement notre économie et qui nous a fait perdre en vingt ans la moitié de la part de l'industrie dans le PIB.

Étendre petit à petit ce statut à d'autres fabrications

Nous pouvons également penser que, tout naturellement, ce statut qui aura rapidement fait ses preuves, pourra s'appliquer à d'autres secteurs stratégiques, voire à l'ensemble des entreprises européennes pour les pays qui le souhaitent.

C'est donc accélérer l'aboutissement de l'Europe

Avec 27 pays, l'Europe est sclérosée et imposer des règles communes par le haut semble mission impossible, ou au mieux prendra encore des décennies.

En commençant la rationalisation par la base, **c'est-à-dire l'entreprise**, ce sera mieux accepté surtout si les résultats sont probants.

Ce sera un « choc d'efficacité et de simplification » qui viendra du terrain et non pas d'une administration qui, principalement dans notre pays, a démontré son incapacité à mettre en marche les réformes indispensables.

Conclusion

Critiquer une situation économique déplorable dans notre pays, ce que je fais régulièrement, est facile mais reste malheureusement souvent stérile c'est pourquoi, **en proposant des solutions réalistes, je souhaite amener par mon expérience ma « pierre » à sa réhabilitation.**

C'est ce que je fais avec cette proposition qui mérite, à mon sens, d'être essayée et pour laquelle nous devons trouver le candidat à la présidentielle qui la mettra dans son programme.

Je suis prêt à m'y investir et tout soutien associatif, politique français et européen sera le bienvenu.

CONCLUSION

Sauver notre industrie, ou plus exactement lui permettre de se battre à armes égales, doit impérativement être le débat prioritaire de la prochaine campagne présidentielle.

Nous le ferons par des réformes acceptées, sinon elles nous seront rapidement imposées par le FMI et l'Europe avec laquelle nous avons signé des engagements jusqu'à maintenant largement non respectés.

Faute de résultat rapide, c'est un chaos qui nous attend avec comme conséquence la « sortie de l'Histoire » de notre pays et la destruction du rêve européen.

Nous devons travailler plus avec la fin des 35 heures, la retraite à 65 ans, un début de la vie professionnelle beaucoup plus précoce, la suppression des situations de rente trop fréquentes et la fin des privilèges exorbitants de la fonction publique.

Travailler doit rester une valeur qui nous rendra plus optimistes et garantira notre avenir et celui de nos descendants.

Ce n'est pas le travail, mais l'absence de travail qui est une « horreur » pour l'ensemble de la population.

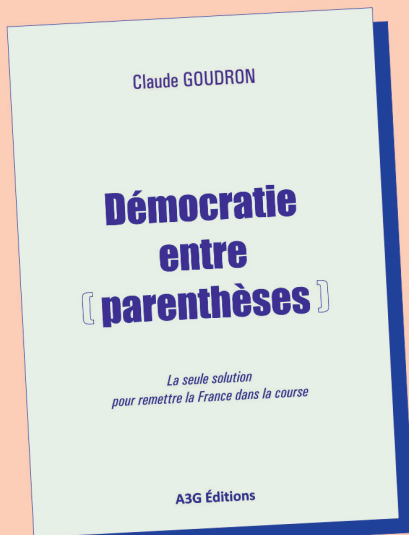
Ce peuple français, qui se croit « élu » de je ne sais quelle divinité qui le dédouanerait de tout effort – en revendiquant néanmoins un niveau de vie équivalent, voire supérieur à ses partenaires –, doit se réveiller et retrousser les manches pour le mériter.

Son obsession pour l'égalitarisme l'a aveuglé et s'est concrétisée par une égalité dans la médiocrité.

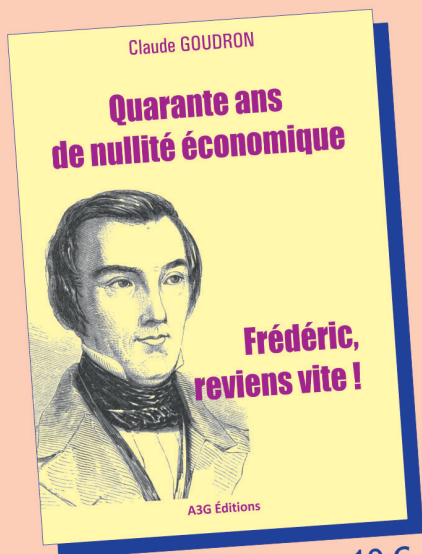
Beaucoup d'autres combats sont à mener dans un monde qui devient de plus en plus hostile, la maîtrise de notre industrie en est un prioritaire.



17,50 €



9,90 €



10 €



20 €

Pour commander : a3geditions.fr